



CFDT de la CAPB – CIAS Pays Basque
15, Avenue Foch
64100 Bayonne
05 59 25 37 14
CFDT@commuanute-paysbasque.fr

Bayonne, le 07 janvier 2022,

Monsieur ETCHEGARAY Jean-René
Président de la C.A.P.B et du CIAS Pays Basque
15, Avenue Foch
64100 Bayonne

Objet : CFA dialogue social.

La Cfdt de la CAPB vous a saisi par un courrier en date du 30 juillet 2021, de plusieurs questions rattachées au Centre de Formation des Apprentis de la CAPB.

Malgré plusieurs interventions sur ce sujet de nos représentants du personnel lors des comités techniques lors du dernier trimestre 2021, peu de réponses nous ont été apportées par l'administration.

En cette fin d'année, une direction provisoire a été mise en place afin de palier à l'absence du directeur.

Le directeur pédagogique du CFA a fait plusieurs annonces lors des réunions plénières avec les personnels.

Plusieurs sujets ayant trait au dialogue social ont été évoqués lors de ces réunions avec les personnels.

Temps de travail des formateurs, transformation juridique du CFA en Organisme de formation en association avant le transfert de la structure à la CM au plus tard en septembre 2024 ou réorganisation de l'organigramme du CFA ont été portés à la connaissance des agents du centre de formation.

Malgré les précautions d'alerte sociale que nous avons prises afin d'alerter les élu.e.s par le biais des instances paritaires, il semble que les représentants du personnel ne soient pas invités à négocier

Pire nous n'avons eu aucune information préalable de ces projets comme cela devrait être le cas dans le cadre des lignes directrices de gestions où le dialogue social prend une nouvelle dimension.

Par ailleurs l'audit annoncé par le DGS sur la restructuration du CFA est transformé en accompagnement certification Qualiopi puisque, de fait, la restructuration du CFA est déjà commencée et imposée unilatéralement par l'exécutif.

L'absence de dialogue social préalable à cette restructuration impactant le statut d'une vingtaine de formateurs, mais aussi une mission de service public essentielle en ces périodes de manque de main d'œuvre, n'est pas acceptable.

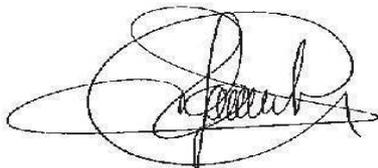
Aussi nous demandons que les questions liées au temps de travail fassent l'objet d'échanges au sein du groupe de travail dédié à harmonisation des pratiques salariales et sociales en fonctionnement depuis la fusion.

Pour les autres sujets dont nous vous avons fait part dans notre courrier, nous souhaitons profiter de ce groupe de travail pour en évoquer les contours **avant** tout changement de forme juridique du CFA.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et du CIAS Pays Basque, nos meilleures salutations.

Pour la section syndicale de la CFDT de la CAPB/Cias Pays Basque.

Laurent Roux
Secrétaire Général CFDT CAPB-CIAS Pays Basque



- *Copie Mme Carrique Vice-Présidente aux Ressources humaines et dialogue social*
- *Copie M Baranthol Conseiller communautaire au dialogue social*
- *Copie M Laflaquière Vice-président Enseignement supérieur, recherche et formation - Pilotage du CPER - Commande Publique*
- *M Bochard Directeur général des services*